

INFORMATIONS MUNICIPALES



MARCILLAC vallon

3^{ème} trimestre 2025

SOMMAIRE

Délibérations
Edito
Travaux - Projets - Budget
Inauguration
Le mot des élus minoritaires
Infos municipales

Infos communautaires
Conseil Municipal des Jeunes
Foot Vallon - Gabriel Lafarge
Judo - Le Créneau
La pêche aux écrevisses
Agenda - Etat civil

Les principales décisions du conseil municipal du dernier trimestre

NB : Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive. L'intégralité des délibérations est disponible sur le site de la mairie onglet : (vie municipale/affichage légal). Les décisions ont été prises à l'unanimité sauf indications particulières.

Délibération n° 2025/04/025 – Budget principal 2025 - École Jean Auzel - Classe bleue - Participation au financement.

• Ce dispositif s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans et consiste à leur proposer une séance de natation tous les jours pendant deux semaines consécutives, Cette activité d'un montant de 1080€ pour le transport des élèves était financée par la commune et l'agence nationale du sport. Cette dernière s'étant désengagée, le conseil valide à l'unanimité la compensation de cette part pour 580 €.

Délibération n° 2025/04/026 –Subvention exceptionnelle Foot Vallon.

Attribution de subvention exceptionnelle 108€ pour l'acquisition de deux panneaux d'information mentionnant « Utilisation du terrain de foot interdite ».

Délibération n° 2025/04/027 –Subvention annuelle de fonctionnement association le Créneau.

• Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés : approuve le versement à l'association le Créneau, d'un acompte sur la subvention de l'année 2025 de 50 000€, décide de fixer lors d'une prochaine séance le montant du solde, qui sera versé à l'automne.

Délibération n° 2025/04/029 – Rénovation des locaux de l'école élémentaire Jean Auzel.

• L'installation de l'association le Créneau, nécessite le réaménagement et la mise aux normes d'une partie du bâtiment de l'école Jean Auzel. Le conseil municipal, décide de confier la maîtrise d'œuvre à l'équipe composée de Jean-Paul DESTRUEL, architecte DPLG, et Jérôme RUSSERY, économiste de la construction et de fixer le taux de rémunération à 11% hors taxes sur le montant hors taxes des travaux.

Délibération n° 2025/05/032 - Subvention APEL Collège Saint Joseph.

• Attribution d'une subvention de 1 400€ à l'APEL du collège Saint Joseph, dans le cadre du voyage scolaire organisé du 12 au 16 mai 2025. Cette enveloppe de crédits a été inscrite au compte 6574 « subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé ».

Délibération n° 2025/05/033 - Acceptation du don de l'association des Amis de Foncourrieu

• Dans le cadre de la tranche 2, de la rénovation de la chapelle de Foncourrieu, l'association des Amis de Foncourrieu a souhaité, lors de l'assemblée générale de l'association, qui s'est tenue le 23 février 2023 effectuer un second don de 30 000€ (le premier en 2023, pour 40 000 €). Le conseil municipal accepte ce don et remercie l'association pour sa contribution.

Délibération n° 2025/05/034 - École Jean Auzel – Classe bleue – Participation au coût du transport des élèves

• Actualisation de la délibération n° 2025/04/025 suite à la modification du coût du transport et des modalités de mise en œuvre. La prise en charge d'une partie des frais de transport est ramenée à 503,54€ vs 580 €.

Délibération n° 2025/05/035 - Construction d'un terrain multisports – Plan de financement prévisionnel.

• La construction d'un terrain multisports s'intègre dans un projet d'aménagement des jardins de la Murette, soit la mise en place : du terrain à bosses (réalisé), du parcours santé, de la valorisation des jardins ouvriers et de la création d'un terrain multisports. La participation de l'État à hauteur de 25% de la dépense (97 856,02€) est conditionnée à la soumission de ce projet et à l'approbation du conseil municipal. Celui-ci valide le projet.

Délibération n° 2025/05/036 - Dénomination du bâtiment de l'ancien presbytère.

• Monsieur le maire rappelle que par le biais des bulletins municipaux des 3ème et 4ème trimestres de l'année 2024, la population a été invitée à proposer un nouveau nom pour le bâtiment, connu comme étant l'ancien presbytère, qui accueille dorénavant l'École de Musique Conques-Marcillac, l'Harmonie de Marcillac et la Bibliothèque municipale. Compte-tenu de ce qui précède, le conseil municipal valide la dénomination suivante au bâtiment : « ESPACE DE LA MURETTE ».

Délibération n° 2025/05/037 - Bibliothèque municipale – Modalités d'adhésion.

• Dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques du territoire, il est souhaité une harmonisation des modalités d'adhésion, qui se traduira notamment par la mise en place d'une carte d'adhésion unique permettant à l'adhérent de profiter de l'ensemble des services des bibliothèques du réseau. Cette harmonisation nécessite également une réflexion sur la tarification du prêt des ouvrages. Après débat, le conseil valide le maintien de la gratuité de l'adhésion à la bibliothèque de Marcillac-Vallon.

Chers habitants de Marcillac-Vallon.

Juillet 2025 les vacances de certains sont en cours et programmées pour les autres. Certains resteront dans le vallon où il fait si bon vivre ; la preuve en est faite par ceux qui y viennent en vacances. Le 14 juillet, jour de notre fête nationale sera célébré comme à l'accoutumée et nous donnera l'occasion de remettre à notre porte drapeau son nouvel emblème. Ce drapeau est le signe de reconnaissance que nous devons à ceux qui ont combattu pour notre existence mais rappelons que le drapeau bleu, blanc, rouge est le seul emblème graphique figurant dans la constitution.

D'autres moments festifs sont organisés tout au long de l'été par nos associations.

Un parcours de photos de 1977 sur la vigne réalisées par Émile Sudres vient d'être inauguré.

Nous voulons attirer les visiteurs dans le bourg et prolonger leur passage dans Marcillac-Vallon. Merci à la Société des Lettres de l'Aveyron qui nous permet de vous faire découvrir ces belles images. La clôture de Foncourrieu présente des clichés réalisés par Olivier Mériel qui sont repris dans un livre sur "Les gens de vignes" et au centre d'art photographique Pierre Soulages. Plus de détails <https://www.aveyronline.net>

Nous vous souhaitons un excellent été 2025.

Ayons de l'ambition pour la commune de Marcillac-Vallon, elle le mérite

Votre maire Jean-Philippe Périé.

RECOMPENSE

Premier prix pour la rénovation de Foncourrieu

Foncourrieu, un projet de rénovation commencé il y a 11 ans à l'initiative du Père Fixes qui incita quelques volontaires à créer une association pour rechercher des moyens de financement pour sa restauration.

Des animations l'été pour les financements, des dons de bénévoles, des soutiens de la Fondation du Patrimoine, des portes ouvertes, des travaux réalisés par des volontaires et un support de deux municipalités consécutives ont permis de restaurer l'ensemble des toitures et la renaissance de son clocheton.

Au vu de cet état, une candidature auprès de la Fondation du Patrimoine pour la "première édition du Trophée du patrimoine d'Occitanie-Pyrénées", a été déposée. Au total 8 candidatures (une par département) devaient se départager sur le nombre de votes déposés sur internet. Les compétiteurs étaient tous d'excellent niveau. La grande mobilisation de tous les «fans» de Foncourrieu et de vous tous ont donné 1737 voix à notre chapelle, 719 de plus que le second nommé !

Brèves



L'exploitation du label obtenu en 2024 par notre commune a été renouvelé. Ce label conforte l'attractivité de notre village et donne de la visibilité aux visiteurs en recherche de lieux attrayants.

Mise à jour du site internet

Plusieurs onglets ont été pensés pour simplifier l'accès et actualiser les données du site internet de la mairie. C'est ainsi notamment, que les répertoires séances du conseil municipal et affichage légal ont été regroupés pour faciliter l'accès à l'information. Le « trombinoscope » du nouveau conseil municipal des Jeunes est à jour. L'onglet finance locale donne les réalisations 2024 et le budget primitif 2025. Celui des projets est refondu pour une meilleure lecture. La mise à jour des responsables d'associations a été réalisée à partir des documents reçus. Toutefois, certains n'ont pas communiqué leurs coordonnées qui restent encore à actualiser.

Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la mairie pour indiquer toutes les informations qui vous sembleraient utiles.



Éliminer les endroits où l'eau peut stagner.
(Déchets verts, pneus usagés, encombrants...)

Videz les récipients contenant de l'eau.
(Arrosoirs, soucoupes...)

Changer l'eau des plantes et des fleurs chaque semaine.

Vérifier le bon écoulement des gouttières.

Couvrir les réservoirs d'eau (Bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage.

Chiffrage en K€ (x1000)

FONCTIONNEMENT

Dépenses
1650.20

Recettes
1876.80

Résultats
226.60

Dépenses	2021	2022	2023	Budget 2024	2024	Variation N-1
Charges à caractère général	539.80	514.63	529.51	574.31	540.86	11.36
Charge de personnel	562.43	596.09	617.45	639.70	631.66	14.21
Opérations d'ordre entre sections	84.56	2.06	24.40	170.34	171.32	146.92
Autres charges de gestion courante	273.60	301.40	266.37	287.50	287.09	20.72
Charges financières	15.83	13.18	11.09	36.80	18.57	7.48
Charges spécifiques	0.00	0.00	0	0.69	0.69	0.69
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1476.21	1427.36	1448.82	1709.33	1650.21	201.39

Recettes	2021	2022	2023	Budget 2024	2024	Variation N-1
Atténuation des charges	19.84	6.72	7.83	0.00	12.95	5.12
Opération d'ordre entre section	83.46	1.37	13.14	0.00	0.00	-13.14
Produits des services	70.35	64.19	61.09	57.60	60.56	-0.53
Impôts et taxes	326.41	326.41	326.41	326.41	326.41	0.00
Fiscalité locale	551.77	577.23	642.32	722.62	695.89	53.57
Dotations et participations	395.89	482.42	477.04	426.41	417.29	-59.75
Autres produits gestion courante	175.25	163.91	191.03	152.00	190.62	-0.41
Produits financiers	0.01	0.01	0.00	1.70	1.73	1.72
Produits exceptionnels	4.02	0.68	4.44	0.00	171.32	166.88
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1627.01	1572.96	1723.31	1876.77	1876.77	153.46

Synthèse du budget

Au global le résultat de l'exercice ressort à 226.60 K€

Un résultat meilleur que celui prévu au budget en très légère baisse par rapport à 2023 mais qui s'explique principalement par le retard du paiement de 33 K€ par l'État correspondant à la subvention du chef de projet «Petites Villes de Demain». L'opération d'ordre en dépenses est le produit exceptionnel en recettes, représentent l'intégration au bilan de la commune de la vente de l'ancienne trésorerie. Ces opérations ne correspondent pas à des mouvements réels de trésorerie.

Comparatif des dépenses et recettes par rapport aux strates

Dépenses	Commune	Département	Région	Etat
Charges générales	305.00	334.00	278.00	259.00
Charges de personnel	349.00	357.00	379.00	323.00
Charges de gestion courante	162.00	144.00	136.00	128.00
Charge réelles financières	10.00	20.00	18.00	14.00
Charge réelles exceptionnelles	0.00	0.00	1.00	1.00

Recettes	Commune	Département	Région	Etat
Ressources fiscales	576.00	521.00	558.00	526.00
Dotations et participations	235.00	409.00	283.00	236.00
Vente et autres produits courants non financiers	142.00	220.00	158.00	142.00
Produits réels financiers	1.00	1.00	1.00	1.00
Produits réels exceptionnels	0.00	1.00	1.00	1.00

INVESTISSEMENTS

Dépenses
1975.40

Recettes
1973.10

Résultats
-2.3

Dépenses	2021	2022	2023	Budget 2024	2024
Solde exécution investissement reporté				137.92	
Opérations d'ordre entre sections	83.46	1.37	13.14		
Opérations d'ordres entre sections	150.69	0.00	5.10	147.81	162.69
Dotations fonds divers				0.09	0.09
Remboursements d'emprunts	106.69	85.65	88.45	89.10	88.09
Immobilisation incorporelles	1.49	113.45	32.92	73.71	26.43
Subventions d'équi. versées		6.98			
Immobilisations corporelles	231.50	254.13	596.34	2341.36	1528.11
Immobilisations en cours	12.37	5.10	14.88	0.00	0.00
Autres immos. financières	0.00	0.00	0.00	170.00	170.00
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	586.20	466.68	750.82	2960.00	1975.40

Recettes	2021	2022	2023	Budget 2024	2024
Produits de cessions				170.00	
Opérations d'ordres entre sections	84.56	2.06	24.40	0.00	171.32
Opérations d'ordres entre sections	150.69	0.00	5.10	147.81	162.60
Dotations, fonds divers et réserves	212.58	326.50	411.11	480.69	433.47
Subventions d'investissement	46.50	139.72	256.94	906.98	95.07
Emprunts et dettes assimilées	0.39	0.00	40.00	1260.00	1100.00
Autre immos. financières	0.00	0.00	0.00	10.56	10.56
Immobilisation corporelles	0.18	0.00	0.14	0.00	0.00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	494.88	468.28	737.69	2976.03	1973.10

Analyse

Les dépenses d'investissements correspondent principalement à la poursuite des travaux du chantier de l'ancien presbytère et à la réfection de la toiture du clocher et du prieuré de la chapelle de Foncourrieu.

Avec ces réalisations la commune dispose maintenant d'un lieu accueillant pour la médiatèque, l'école de musique et l'Harmonie et s'assure de la conservation de son patrimoine classé. Les factures et recettes de ces opérations se poursuivront encore sur 2025 et sur 2026 pour les versement des dernières subventions

Les réalisations 2024

	Antérieurs		2023 réel		2024 réel	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Rue du Barry	3.04				49.56	2.26
Rue de Foncourrieu	0.00				24.39	9.25
Schéma directeur pluvial	0.00				15.05	
Ancien presbytère	104.90	30.00	275.70	190.14	1253.52	58.24
Salle des fêtes - Intracting					3.66	
Eclairage public T4						2.14
Réfection chapelle de Foncourrieu	11.45	0.00	38.43	64.30	173.18	
TOTAL	119.40	30.00	314.13	254.44	1519.36	71.87

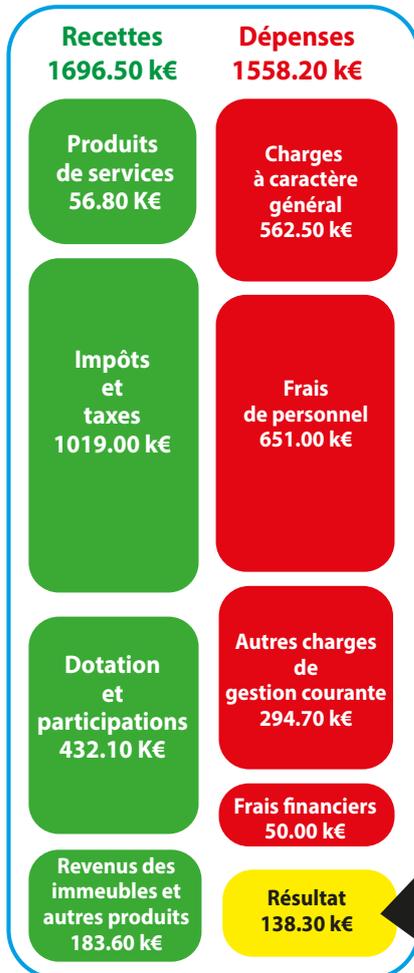
Chiffrage en K€ (x1000)

Dépenses
3477.70

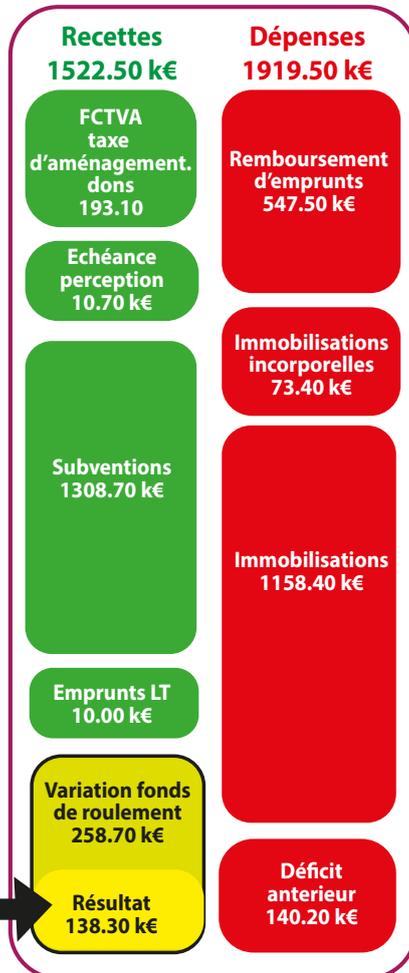
Recettes
3219.00

Résultats
-258.70

FUNCTIONNEMENT



INVESTISSEMENTS



FUNCTIONNEMENT

Pour 2025, le cumul sera inférieur à 2024 en raison d'une baisse sensible des recettes car les dotations ne compensent pas l'inflation. Pour maintenir le résultat de fonctionnement dans la moyenne des années précédentes les charges ont été contenues. En prévisionnel, le solde bénéficiaire du fonctionnement devrait être ramené à 138.30 k€

INVESTISSEMENTS

Plan pluriannuel d'investissements. Trois grosses opérations sont planifiées : La rénovation de la mairie, la remise aux normes de l'école Jean Auzel dont l'investissement reste à préciser en fonction de la pré-étude en cours. Et en dernier, la réhabilitation du cœur de Marcillac qui comprend la réfection de la toiture de l'église St Martial, la rénovation de la chapelle des Pénitents ainsi que l'aménagement de la place attenante.

Résultat de clôture 2024 : 594.60 k€

Résultat de clôture 2025 : 335.40 k€

Pour plus de détails se reporter au tableau des investissements sur le site de la mairie (onglet «finances locales»)

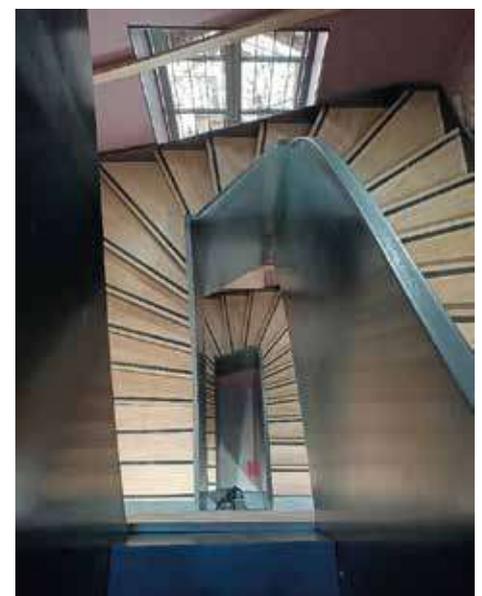
Rénovation de l'ancien presbytère de Marcillac-Vallon

Le projet de l'ancien presbytère a permis une requalification du bâtiment pour accueillir dans l'Espace de la Murette

- L'école de musique communautaire
- L'Harmonie de Marcillac
- La bibliothèque, médiathèque, ludothèque.

La commune remercie les partenaires du projet

L'ÉTAT	733 791.76 € HT
L'EUROPE via le programme FEDER	212 334.00 € HT
LE CONSEIL RÉGIONAL	275 000.00 € HT
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL	202 945.00 € HT
LA CCCM	50 000.00 € HT
L'ADEME	19 386.00 € HT





Centre culturel



Métrage de la mairie



Rue du Barry

Comme annoncé, à la rentrée 2025 nous n'aurons plus que 5 enseignants (2 en maternelle et 3 primaire) et nous devons tous nous mobiliser pour les conserver. A l'initiative de la mairie et avec toutes les personnes concernées, une réunion en ce sens, s'est tenue et des groupes de travail ont été définis. Nous en attendons des propositions constructives et applicables.

Ceci nous a conduit à envisager une meilleure utilisation de nos locaux scolaires :

- A la rentrée 2025, l'accueil péri-scolaire se fera le matin et le soir à l'école maternelle.
- L'accueil de loisirs du mercredi se fera à l'école maternelle et aussi à l'école Jean Auzel, en attendant que les travaux de rénovation du bâtiment du rez-de-chaussée en fond de cour soient achevés. Les travaux sont programmés en fin d'été et malheureusement en partie sur le premier trimestre. Nous ferons bien évidemment le maximum pour réduire l'impact pour les scolaires.

Les diagnostics pour la mairie ont été réalisés, le géomètre a rendu son rapport, la consultation pour désigner la maîtrise d'œuvre est en cours. Nous pensons procéder à son choix en fin d'été.

Les diagnostics réglementaires sont en cours pour Jean Auzel pour envisager la rénovation énergétique du bâtiment et la mise aux dernières normes. La recherche de la maîtrise d'œuvre peut s'envisager pour début 2026.

Le samedi 14 juin s'est tenue l'inauguration des locaux rénovés de l'ancien presbytère.

En présence de Véronique Ortet secrétaire générale de la préfecture représentant Claire Chauffour-Rouillard, préfète de l'Aveyron, et d'un parterre d'élus nationaux, régionaux et locaux.

A cette occasion a été dévoilé le nouveau nom du centre culturel :

« Espace de la murette ».



Nouveaux horaires

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. L'accord qu'il propose peut être homologué par la justice.

Depuis le 1er octobre 2023, il est obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable avant de saisir le tribunal judiciaire d'un litige portant sur le paiement d'une somme qui ne dépasse pas 5 000 €.

Permanence sur le Vallon

Angela LEMIUS Conciliatrice de Justice
Tél. 07 69 31 93 41
angela.lemius@conciliateurdejustice.fr

Permanence les mardis à La Maison du Territoire
28 av Gustave Bessière
12330 MARCILLAC-VALLON
De 14h à 17h sur rendez-vous



VIE MUNICIPALE **Le mot des élus minoritaires**

L'association Sport Quilles Marcillac (SQM) a adressé un courrier à chacun des élus municipaux pour faire part de leur frustration suite à l'organisation du « Challenge du Mansois » le 28 mai dernier. Le déroulement de cette manifestation a rencontré quelques « malencontreux aléas » dus notamment à un éclairage défectueux plongeant à deux reprises les 500 personnes présentes dans l'obscurité. Le courrier pointe également la précarité des installations mais également l'absence d'un local et de sanitaires adaptés à ce type de manifestation.

Ce courrier a été évoqué en questions diverses à la fin du conseil municipal du 19 juin. M. le Maire nous a alors donné les arguments qui selon lui justifient la situation actuelle :

- Comme à l'accoutumé nous avons droit à un procès à charge sur l'équipe (singulier) municipale précédente qui n'aurait rien fait,
- Les membres du bureau de l'association SQM ne sont pas épargnés et ne feraient pas preuve de « bonne volonté » pour trouver une solution pérenne,
- Suite à la consultation des Marcillacois(es) sur les priorités des projets à mettre en œuvre, l'aménagement du site serait arrivé en dernière position.

Petit rappel : l'aménagement du site de Kervallon avec une salle de réunion et des espaces de stockage pour 6 associations faisait bien partie d'une fiche action du contrat Bourg Centre Occitanie de 2019. L'objectif était de permettre aux clubs d'athlétisme, de football, de pétanque, de quille, de tennis et de vélo d'avoir un « club house » mutualisé et de disposer d'espaces de stockage pour faciliter leur fonctionnement et créer des liens entre les utilisateurs.

Effectivement, dans le cadre du contrat Petite Ville de Demain, qu'a présenté la municipalité actuelle, cette infrastructure n'apparaît pas prioritaire. L'équipe municipale majoritaire justifie ses priorités en se référant à la consultation des Marcillacois. Nous avons déjà écrit ici ce que nous pensions de ces consultations sans méthode rigoureuse et qui n'ont pour nous aucune valeur statistique.

Après avoir œuvré pour nos associations culturelles, soutenir nos associations sportives avec plus de 500 adhérents aurait été la moindre des choses. Certes, tous les projets prévus ne peuvent être réalisés sur un mandat municipal, mais rappelons encore une fois ici que l'augmentation des indemnités des élus représente plus de 180 000 € sur 6 ans et que ce montant aurait pu permettre la mise en œuvre d'un projet supplémentaire. La mairie a fait son choix...

Jérôme FRANQUES - Nathalie GELY - Didier LAURENS - Bruno SELAS

Après plusieurs rencontres, il a fallu faire un choix sur les multiples projets de nos jeunes élus.

Nous avons retenu tous ensemble 3 projets, sans compter celui du city stade où la totalité voulait y participer !

Le premier est surtout axé sur l'environnement.

Nous voudrions organiser une journée écocitoyenne où les participants pourraient aller ramasser les déchets qui traînent dans les rues ou aux abords des chemins ; proposer un atelier conception de nichoirs et hôtels à insectes... et d'autres choses encore. À programmer pour cet automne.

Pour le deuxième groupe, nous souhaiterions organiser une dégustation de soupes du monde. Les idées commencent à émerger mais toutes les nouvelles sont bonnes à prendre. Vous pouvez vous rapprocher de Stéphanie Borrel, 5ème adjointe en charge de la solidarité, enfance, jeunesse et affaires scolaires, et ce auprès du secrétariat de mairie, afin de nous en faire part.

Et enfin, pour le troisième groupe, nous aimerions partir à la découverte de Marcillac-Vallon à travers un rallye photo où il y aurait des énigmes à trouver... À peaufiner.

En ce qui concerne le «city stade», les adultes élus en charge du CMJ rendent compte de l'avancée de ce projet en temps réel. En résumé, nous attendons les réponses aux subventions demandées.

Au milieu de notre réunion, nous nous sommes déplacés aux jardins de la Murette en ce 20 juin dernier, sous une chaleur étouffante, pour voir où il pourrait être installé.

À l'aide d'un décamètre, nous avons pu vérifier la surface et nous rendre compte de l'espace occupé. A date, il ne s'agit encore que d'un projet, il mesurerait 20 m sur 10 m avec une bande tout autour de 3 m.

Et là encore, les idées fusent... « et si on mettait des bancs autour, des tables de pique-nique, des modules de musculation, et une pergola ... »

On ne les arrête plus !



Dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté de Communes Conques Marcillac, la Bibliothèque de Marcillac-Vallon a eu le plaisir d'accueillir Aurélie Loiseau. Conteuse tout terrain, Aurélie mêle récit, mouvement et bruitages, associant la parole et les sons, au langage corporel.

Au cours d'une après-midi ensoleillée, nous avons donc prêté nos oreilles à la conteuse pour un voyage de contes merveilleux, de récits insolites, de métamorphoses, de souvenirs d'enfance ou de rêves éveillés. Un spectacle à destination de tout public, où petits et grands ont pu embarquer avec enchantement pour ce tour du monde joyeusement conté.

A la suite de cette belle prestation, le public fut convié à un verre offert par la municipalité pour apprendre à se connaître, partager et ancrer ce voyage qui un jour, peut-être, sera à son tour conté.



Cette saison 2024-2025, Foot Vallon avait pour objectif de retrouver le plus haut niveau départemental. Mission accomplie après un mano à mano acharné avec l'équipe de Combes jusqu'à l'avant dernière journée. Une saison réussie en tous points pour les hommes de Greg Mazars qui n'ont pas fait dans la dentelle en remportant 17 des 22 matchs de championnat, ne concédant que 2 défaites et 3 nuls. 65 buts inscrits pour 18 encaissés, la performance concrétise l'osmose réussie entre anciens du club, nouveaux joueurs et jeunes issus de la formation locale. Cerise sur le gâteau, Foot Vallon a décroché le titre de champion de D2 en s'imposant 6 à 1 contre Foot Sud Lozère, leader de l'autre poule. La saison se termine en apothéose, mais elle restera tout de même marquée par un regret : l'élimination précoce en Coupe de l'Aveyron dans des conditions rocambolesques. L'équipe 2 a également effectué un beau parcours, en se maintenant en permanence dans le trio de tête, et en se hissant en 1/2 finale de la coupe des réserves. Elle a également eu l'honneur de remporter le challenge de l'offensive avec 82 buts inscrits. L'équipe 3 s'est mise au diapason de cette dynamique en assumant son rôle jusqu'au bout.

Une saison exceptionnelle qui rejaille sur l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour le club : dirigeants, entraîneurs, éducateurs et parents..



Gabriel Lafarge, 15 ans, a une passion qui brille dans ses yeux dès qu'il en parle : le football. Son ambition est de devenir professionnel, à l'image de son idole Théo Hernandez dont il occupe le même poste. Ce rêve, qu'il caresse depuis ses débuts à Foot Vallon à l'âge de 6 ans, prend aujourd'hui le chemin de la réalité. Son brillant parcours à l'école de foot du RAF, où il se distingue par ses qualités défensives, sa combativité et son charisme, lui a permis d'accéder au pôle espoirs de Castelmaurou (31). En 2024, il rejoint l'UJS Toulouse où il franchit un nouveau palier, ce qui lui vaut une sélection en équipe de France U15 au sein de laquelle il marque son premier but sous les couleurs nationales, contre le Pays de Galles.

Ses performances ne passent pas inaperçues auprès de certains clubs professionnels qui le sollicitent pour rejoindre leur pépinière de jeunes talents. Déterminé à franchir un cap pour atteindre ses objectifs, Gabriel porte son choix sur un des clubs le plus prestigieux de l'Hexagone, le LOSC Lille, où il s'engage pour une durée de 3 ans. A la mi-juillet, il intègrera le Domaine de Luchin, le centre de formation lillois conçu pour préparer les jeunes joueurs aux exigences du haut niveau en leur offrant un accompagnement scolaire et éducatif. Nous souhaitons à Gabriel une pleine réussite dans cette nouvelle vie qui l'attend dans le Nord de la France, bien loin de ses racines auxquelles il se dit « profondément attaché ».

L'association de pêche, Union des Pêcheurs Ruthénois, organisera, le samedi 19 juillet 2025, une animation "J'en pince pour le Créneau". Cette animation, gratuite et ouverte à tous publics, pêcheurs et non pêcheurs, permet de faire découvrir la pratique de la pêche de l'écrevisse, associée à sa dégustation en suivant. En effet, les bénévoles réalisent l'encadrement de cette animation mais aussi la préparation d'un apéritif.

Réalisée depuis 3 ans sur la rivière Viaur, Dourdou et Aveyron, l'équipe souhaite réaliser cette année, l'animation sur la rivière Créneau, à proximité immédiate de l'aire de camping-car, à la sortie de Marcillac.



JUDO Le Judo Club de Marcillac termine la saison en beauté !

Le Judo Club de Marcillac, antenne du Judo Rodez Aveyron (JRA), a clôturé sa saison 2024-2025 avec une très belle dynamique : plus de 86 licenciés, un chiffre en constante augmentation depuis plusieurs années.

À la tête du club depuis plus de 6 ans, Jérémy Harelle, également président du Judo Rodez Aveyron, se réjouit de cette progression : « Cette évolution témoigne de l'investissement des familles, des bénévoles, et de l'envie de pratiquer le judo dans le Vallon. »

Depuis un an, plusieurs parents bénévoles se sont mobilisés pour renforcer l'équipe locale et insuffler un nouvelle dynamique au club. Un engagement qui porte déjà ses fruits, notamment lors de la récente remise des ceintures, moment fort de la saison.

Le club est particulièrement fier de compter désormais quatre ceintures marron dans ses rangs : Mathis, Nhoé, Clotaire et Adrien. Ces jeunes judokas prometteurs incarnent l'avenir du club et seront, dans les années à venir, les prochaines ceintures noires du Vallon.

Le judo pour tous à Marcillac !

Le Judo Club de Marcillac invite petits et grands à découvrir ou redécouvrir la pratique du judo dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Les entraînements ont lieu :

le mardi de 18h00 à 20h00

le jeudi de 17h30 à 19h30, selon l'âge des participants.

Le club propose également un cours de taïso (préparation physique, renforcement, étirements) :

le mardi de 20h15 à 21h15.

Pour tout renseignement ou pour une séance d'essai gratuite, contactez le club au 06 32 18 87 66.



ASSOCIATION LE CRENEAU Un été créatif et ludique

L'été 2025 s'annonce riche en couleurs et en découvertes pour les enfants et les jeunes grâce au programme estival préparé par l'association le Créneau. Du 7 juillet au 28 août, une multitude d'activités sera proposée, offrant aux participants une expérience variée et enrichissante.

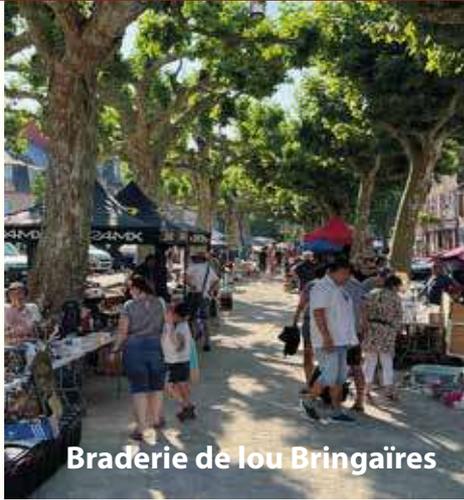
Les thèmes abordés sont aussi divers que passionnants, incluant des arts visuels, la science culinaire, les jeux aquatiques et les sports. Chaque semaine, les enfants pourront s'immerger dans des ateliers créatifs, des sorties éducatives et des jeux interactifs.

Parmi les points forts du programme, on trouve des stages spécialisés, comme un stage de cirque pour les 9-14 ans et un stage photo "Une semaine dans l'objectif" pour les 6-11 ans, qui se conclura par une exposition lors de la fête du Créneau le 28 août. Elle marquera la fin de l'été avec des jeux, une kermesse et un moment convivial pour les familles.

Les inscriptions sont ouvertes et il est conseillé de s'inscrire rapidement pour garantir une place.

Pour plus d'informations ou pour s'inscrire, vous pouvez contacter l'association Le Créneau.

Ne manquez pas cette opportunité de faire de l'été 2025 un été inoubliable pour vos enfants, rempli d'apprentissages, de créativité et de joie !



Braderie de lou Bringaires



Cérémonie du 8 mai



Tournoi du mansois



Chorale Saint Jo



Sortie collège St Jo



Fête de la bière



Fête de la musique



Rallye du latin



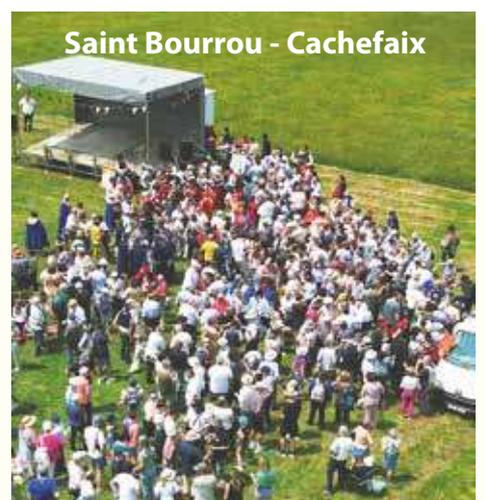
Lusine tant que ça danse



Sécurité routière



Tournoi Chavannon



Saint Bourrou - Cachefaix

AGENDA DES MANIFESTATIONS

JUILLET

Lundi 14

Lou Bringaire - repas sous les platanes.

Samedi 19

AAPPMA Animation pêche - Aire de camping car

Samedi 26

Quine - Pétanque Marcillacoise - Salles des fêtes

Lundi 28

Concert Big Band Fred Bonnet - Foncourrieu - 21h

AOÛT

Vendredi 1

Concert d'été - Harmonie de Marcillac

Vendredi 4

Concert violon et violoncelle - Musique en joie
Foncourrieu 20h

Vendredi 8

Foire au vin - sous les platanes

Dimanche 10

Concert et poésie - Chapelle des pénitents

Lundi 11

Cinéma en plein air "Elio" - Mondes et Multitudes
Place de l'église

Mardi 26

Accordéon et cabrette Sylvie Pulles et Eric Delagnes
Foncourrieu 16h - (dégustation de soleil)

Jeudi 28

Pétanque concours officiel doublette - Kervallon

SEPTEMBRE

Vendredi 5

Bal de la rentrée - lou Bringaires - sous les platanes

Samedi 6

Forum des associations - Saint-Christophe-Vallon

Dimanche 21

Déjeuner - Foot Vallon - Kervallon

Jeudi 25

Cinéma - Mondes et Multitudes

ETAT CIVIL

NAISSANCES

NAYROLLES Liam, Arthur, Bjorn - 2 mai

ROQUES Geodie-Kael, Caohman - 2 mai

TIPHAGNE D'ALEO Elio, Emile, Patrick - 8 mai

MARIAGE

BARBIER Pascal, Jean François
et BERTAULT Maryse, Gisèle, Simone
19 avril

DÉCÈS

VIGOUROUX veuve PALAYRET Irène- 1 avril

XAVIER Jean - 10 avril

CARLES veuve DELOUVRIER Paulette - 12 avril

PRADIE veuve DE LA SAYETTE Françoise - 21 avril

ENJALBERT Marthe - 5 mai

GIRARD veuve DESRAY Mireille - 2 mai

JAROUSSE Michel - 14 mai

ROUJON Yvette - 24 mai

GENEVRIEZ Alain -13 juin

CONTACT MAIRIE

Courriel : mairie@marcillacvallon.fr

Site internet : marcillacvallon.fr

Téléphone 05 65 71 72 25

Rencontre avec les élus : sur rendez-vous.

Mise au point

Même si nous répugnons à répondre aux provocations, n'en déplaît à certains, qui le souhaiteraient, en ce qui nous concerne, la campagne n'est pas commencée, il y a suffisamment à faire d'ici là...

Pour leur information les élections devraient se dérouler en mars 2026.

Quant à s'attribuer les idées de l'équipe municipale précédente pourquoi ne les ont-ils pas réalisées au lieu de se fourvoyer dans un aménagement qui n'avait aucun caractère d'urgence ! A notre arrivée, l'idée du presbytère existait bien en "10 lignes", une étude de programmation en cours mais les travaux étaient dramatiquement sous-évalués. Quant au "city-stade", même absence de documentation pour un projet sur un terrain dont la mairie n'avait pas la propriété !

Le sujet du local de Kervallon est soulevé par nos amis de l'opposition dans ce même bulletin ; excellents arguments mais pourquoi n'ont-ils eu, au moins ces réflexions, lors du déménagement des tennis ? Une réponse a été apportée à Sport Quilles Vallon ne relatant que des faits. Contrairement à leur sentiment nous n'avons jamais fait "de procès à charge sur l'équipe municipale précédente qui n'aurait rien fait"; nous ne pouvons que constater et nous n'avons que répondu sans polémique sur les points qu'ils ont eux-mêmes soulevés, en replaçant les choses dans leur contexte!